

NOS MISSIONS

Nourrir le monde

PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation des grandes villes. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines, acheminer et vendre en ville les produits alimentaires.

C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 6 pays ouest-africains.

En 2015, les projets en cours portent déjà leurs fruits. Les organisations paysannes de cette région en étudient les résultats et les diffusent auprès d'autres agriculteurs pour qu'ils s'en inspirent.

L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Depuis 15 ans, la campagne **ALIMENTERRE** défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. La campagne et son temps fort, le Festival de films (1 200 projections et plus de 57 000 spectateurs en 2015), mettent en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. Pour animer la campagne, informer et sensibiliser le grand public et les scolaires, 900 organisations locales se mobilisent dans 10 pays.

NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pourquoi les pays riches, alors qu'ils soutiennent l'agriculture familiale africaine, font-ils la promotion des grandes cultures destinées aux agro-carburants ? Ou encore favorisent-ils les exportations de produits alimentaires qui vont concurrencer les produits locaux ? Le CFSI, avec d'autres associations, s'est engagé avec des résultats croissants à convaincre nos députés français et européens d'exiger une plus grande cohérence sur tous ces sujets.

Coopérer autrement

NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

A travers un nouveau programme lancé en 2014, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. Neuf projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires ont été mis en œuvre en 2015. Leurs activités touchent des territoires français en lien avec le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, le Maroc, la Guinée, le Mali, le Tchad, la Tunisie, l'Égypte et le Vietnam.

LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, les programmes concertés pluriacteurs, soutiennent l'action de plus de 200 organisations locales autour de thèmes prioritaires : l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo et la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques, de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2015, un appel à projets a été lancé en République du Congo. Une vingtaine d'associations vont être ainsi accompagnées. En Algérie, les activités engagées ont mobilisé des associations algériennes et françaises autour de 46 projets.

FONCTIONNEMENT

Le CFSI est une association reconnue d'utilité publique qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses deux missions sociales : agriculture et alimentation, société civile et participation.

Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne.

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex. agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI, sélectionne les propositions de projets.

Le bureau du CFSI composé de 5 personnes élues en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes ou d'audits. En 2015, un cabinet d'audit a contrôlé les comptes du PCPA Congo (partie financée par l'Union européenne).

L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Avec l'appui d'un réseau d'associations, elle organise la campagne **ALIMENTERRE** pour sensibiliser les consommateurs et les décideurs aux enjeux d'une agriculture et d'une alimentation durable et solidaire.

Comité Français pour la Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso
twitter.com/cfsiasso

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2015 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.

L'ESSENTIEL 2015



© Alfonso Castellanos

LE MOT DU PRÉSIDENT

Attentats, crise des réfugiés... la solidarité aura été secouée en 2015. Côté positif, les Etats ont pris des engagements : sur le financement du développement à Addis-Abeba, sur les objectifs de développement durables (ODD) à New-York, sur les réponses aux défis climatiques à Paris.

Il faut compter sur leur responsabilité et aussi sur celle de chacun, pour rendre ces engagements effectifs. Le CFSI y travaille, grâce à votre soutien.

Au service de l'agriculture familiale et d'une alimentation saine pour tous, le CFSI a accompagné plus d'une centaine d'initiatives en Afrique de l'Ouest. Avec la campagne **ALIMENTERRE**, il continue à sensibiliser le public sur les questions d'alimentation dans le monde.

Avec le CFSI, les sociétés civiles de plusieurs pays se renforcent, en Algérie, en République du Congo avec celles de France, et dans 9 projets pilotes de coopération de territoire à territoire.

Ces financements servent à porter l'innovation à l'échelle locale. L'expérience des projets qui en découle est partagée à l'occasion de séminaires en présence de responsables politiques, d'ONG et de chercheurs.

Continuons, ensemble, dans la durée, notre engagement dans la dimension internationale de la solidarité : c'est notre réponse aux secousses du monde.



Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plate-forme de 21 organisations de solidarité internationale.

Plus de 210 actions de solidarité soutenues, principalement en Afrique.

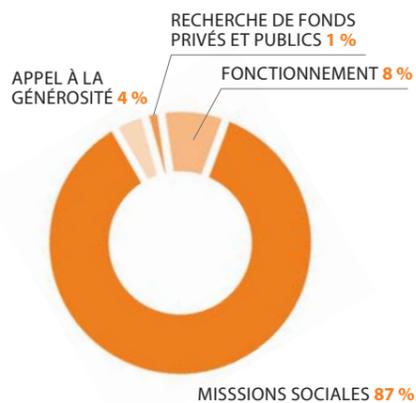
Un réseau de 900 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.



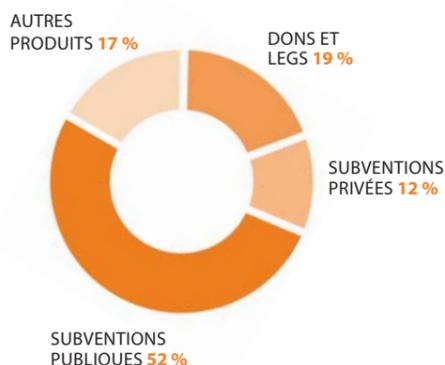
Yves Le Bars
Président du CFSI

EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE 2015

Les emplois



Les ressources



EMPLOIS EN EUROS	Emplois 2015	en %	Affectation générosité 2015	en %
Agriculture et alimentation	1 207 741		311 860	
Société civile et participation	2 181 133		179 274	
Total des missions sociales	3 451 874	87 %	491 133	64 %
Appel à la générosité	173 092	4 %	173 092	23 %
Recherche de fonds privés et publics	36 849	1 %		
Fonctionnement	305 281	8 %	96 903	13 %
Total des emplois de l'exercice	3 967 096	100 %	761 128	
Engagement à réaliser sur les ressources affectées	744 639			
Excédent des ressources de l'exercice	509			
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS	4 712 244		761 128	100 %

RESSOURCES EN EUROS	Ressources 2015	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2014			115 304
Dons et legs	659 488	19 %	659 488
Subventions privées	423 805	12 %	
Autres produits	603 118	17 %	
Sous total fonds privés	1 686 411	48 %	
Subventions publiques	1 856 687	52 %	
Sous total fonds publics	1 856 687	52 %	
Total ressources exercice	3 543 098	100 %	
Report des ressources non utilisées	1 169 146		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			101 399
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES	4 712 244		760 887
Total des emplois financés par la générosité			761 128
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			115 062

Les emplois de l'exercice concernent :

| Les missions sociales définies par le conseil de direction en 2010 : agriculture et alimentation, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 87 % des emplois ;

| Les frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| Le temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics pour établir des dossiers de demandes de financement et des comptes rendus techniques et financiers ;

| Le fonctionnement qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| Les engagements à réaliser sur les ressources affectées reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (48 % des ressources) et des fonds publics (52%).

Les fonds privés comprennent :

| Des dons et legs : 48 % des donateurs du CFSI effectuent un don régulier mensuel ou trimestriel par prélèvement ;

| Des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide ;

| Les autres produits qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement (pourcentage fixé par les bailleurs).

BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2014	31/12/2015
Actif immobilisé	26 705	24 704
Créances (dont produits à recevoir)	4 601 698	3 171 187
Trésorerie	3 064 985	2 147 207
Charges constatées d'avance	2 584 283	1 753 898
TOTAL ACTIF	10 277 671	7 196 996
PASSIF EN EUROS	31/12/2014	31/12/2015
Réserves	411 418	411 927
Provision pour risques		5 645
Fonds dédiés	2 853 413	2 428 907
Dettes	3 321 657	2 713 070
Produits constatés avance	3 691 182	1 637 447
TOTAL PASSIF	10 277 671	7 196 996

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La baisse du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit ses missions dans la durée avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier le montant des charges et des produits constatés d'avance. En 2015, le CFSI termine deux programmes

triennaux. Les projets portés par les partenaires locaux sont quasiment tous achevés, ce qui explique cette variation importante. Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements) correspondent à 1,2 mois d'activités. Ce ratio est globalement équivalent à celui de 2014. Il doit être amélioré pour assurer la pérennité des actions du CFSI. La solidarité doit se poursuivre !

L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2015, le CFSI a utilisé 761 128 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement supérieur au montant collecté durant l'année (760 887 €) car il inclut l'utilisation de ressources antérieures.

Le CFSI a affecté 491 133 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions de soutien à l'agriculture familiale puis aux actions liées au programme société civile et participation. 173 092 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. Le solde, soit 96 903 € est imputé aux dépenses de fonctionnement.

AGRÉMENT

En 2016, le Comité de la Charte du don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Comité est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis plus de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière.

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application. Pour en savoir plus : www.comitecharte.org

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.

LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

En 2015, le CFSI est au cœur de l'exécution d'un nouveau cycle de 3 ans de ses activités de promotion du droit à l'alimentation et de coopération entre associations locales qui se reflète dans son bilan financier.

Comme chaque année, nos comptes présentent les emplois que nous faisons de nos ressources :

- les sommes allouées aux programmes coordonnés par le CFSI pour soutenir l'agriculture familiale et renforcer la coopération entre associations locales représentent 87 % des emplois de l'exercice ;
- les frais de fonctionnement représentent 8 % de l'exercice, et ceux liés à la recherche de fonds 5 %.

Ceci a été permis grâce à la confiance et au soutien des donateurs du CFSI, des bailleurs de fonds publics et des fondations privées.

L'exercice s'est clos, comme l'an dernier, avec un résultat équilibré, nous permettant la poursuite de notre plan stratégique 2013-2017.

D'avance, je vous remercie pour votre engagement solidaire qui est fondamental pour que nous puissions poursuivre nos objectifs d'intérêt général.



Christophe Alliot

Christophe Alliot
Trésorier du CFSI

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2015 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par M. Christophe Beth, commissaire aux comptes du CFSI.

PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.

